

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2006
 ECOLES PRIVEES - CLASSES DE DECOUVERTE
 SUBVENTIONS

ORGANISME GESTIONNAIRE DE L'ECOLE	SEJOUR	CLASSES	NOMBRE D'ENFANTS ROUENNAIS	NOMBRE DE JOURS	COUT DU SEJOUR PAR ENFANT	SUBVENTION VILLE PAR JOUR ET ENFANT (30 % du prix de journée plafonné à 50 €)	PARTICIPATION DE LA VILLE PAR ENFANT (subvention multipliée par le nombre de jours)	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'ECOLE (participation multipliée par le nombre d'élèves)
SAINT JOSEPH	Thésée-la-Romaine	CM1 et CM2	17	5	260,00 €	15,00 €	75,00 €	1 275,00 €
SACRE-CŒUR	"Pirates et Corsaires"	CE2/CM2	9	5	290,00 €	15,00 €	75,00 €	675,00 €
SAINT-DOMINIQUE	Classe de mer	CM1	27	5	208,88 €	12,53 €	62,66 €	1 691,82 €
SAINT-LEON	"A l'école des sorciers savants"	CE2 CM1 CM2	33	5	365,00 €	15,00 €	75,00 €	2 475,00 €
			86	TOTAL :				6 116,82 €

Participation de la Ville : 30 % du coût du séjour limité à 50 € par jour et par enfant, soit une subvention plafonnée à 15 € par jour et par enfant.

C.E.2 : cours élémentaire deuxième année

C.M.1 : cours moyen première année

C.M.2 : cours moyen deuxième année